



Aux
Présidents des Structures de Proximité
Emploi Formation,
Présidents des EPCI, Maires de communes,
Présidents de syndicats intercommunaux
ou d'associations

Pipriac, le 15/02/2021

Objet : adhésion au Réseau SPEF Bretagne année 2021

Madame, Monsieur,

Le Réseau SPEF Bretagne fédère les Structures de Proximité sur des questions d'emploi de formation, d'orientation professionnelle et d'accès aux droits sur la région. Associations ou collectivités territoriales, ces services, dits SPEF, se caractérisent par un accueil et un accompagnement des personnes et des entreprises.

Forte d'une culture du travail en réseau, ces structures se sont regroupées pour valoriser leurs actions et leur expertise sur leur territoire. Avec peu de représentativité à l'échelon départemental et régional, elles souhaitent montrer leur complémentarité avec les opérateurs institutionnels. Ensemble, elles réfléchissent à leur développement en créant des synergies, en favorisant la mise en œuvre de moyens nécessaires à la mise en place d'une offre de services adaptée (essaimage des bonnes pratiques, réflexion collective pour construire des solutions communes).

En 2021, adhérer au Réseau SPEF Bretagne, c'est :

- **rendre visible** l'action locale portée par les SPEF (les SPEF sont membres actifs du service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle : IDEO)
- **légitimer** la place de vos structures sur **l'accompagnement des publics** (expérimenter l'accompagnement vers la qualification - dispositifs de formation de la région Bretagne, présence des SPEF sur les espaces orientation tout au long de la vie),
- se donner les moyens de développer et **formaliser des partenariats** institutionnels (construction de la collaboration avec le Groupement Evolution Bretagne, Transition Pro Bretagne sur les salariés et Keops le réseau des Cap Emploi),
- **s'outiller et améliorer son offre de services sur l'accompagnement** des publics (mutualisation pour acquérir la plateforme web d'orientation Parcouréo de la fondation JAE),

- **s'engager dans la co-construction d'une plateforme numérique** commune (développer un outil de communication et de gestion d'activité des SPEF) notamment la phase de planification,
- **permettre aux professionnels de développer leurs compétences** dans un contexte en pleine mutation (plan de formation adapté aux besoins et construit par les professionnels, plan de professionnalisation IDEO de la région),
- **participer aux instances politiques régionales et départementales** de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle où les politiques sont discutées et décidées.

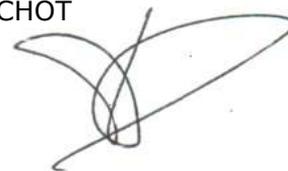
Pour mener à bien ces projets, le réseau vous invite à **adhérer** ou à **renouveler votre engagement**. Pour cela, vous trouverez en pièce jointe le **dossier d'adhésion 2021** à renseigner et envoyer avant le **15 avril 2021** au siège de notre association régionale par mail à coordination@reseauspef.bzh.

Nous vous remercions d'adresser votre **dossier complet** comprenant **l'appel à cotisation 2021 signé, le bulletin d'adhésion** dûment rempli et votre **règlement** par chèque ou mandat à l'ordre du réseau SPEF Bretagne. Au regard de la dématérialisation de la facturation dans les collectivités territoriales, nous vous remercions de bien vouloir préciser les modalités mise en œuvre dans vos services sur chorus pro (voir appel à cotisation).

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Franck PICHOT

Président



P.J. : bulletin d'adhésion, charte, cahier des charges, appel à cotisation 2020 et lettre d'information « Au fil du réseau »